TOUS DROITS RESERVES
L'utilisation de ce plan à des fins commerciales et pour des publications de tout genre est soumise à autorisation (art.5, 2e alinéa de la loi fédérale du 5 oct. 1967 sur la protection du nom et du nouvelles cartes nationales).Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale.

Collombey-Muraz

CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 24

Délimitation du périmètre : Hubert Rappo, inspecteur du IXème Arrondissement
Relevé : Bureau de géomètres G.Rey-Bellet SA

Mise à l'enquête : limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir
Mise en consultation : limite de la forêt en dehors des zones à bâtir

Pour approbation des délimitations forestières

Homologué par le Conseil d'Etat
le 1 8 AOUT 2002
en séance du .....
Droit de sceau: Fr. 630.-
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

L'inspecteur du IXème arrondissement

Le géomètre officiel
Christophe CACHAT
Ing. rural et géom. EPFZ/SIA
Géomètre officiel

Georges Rey-Bellet SA BUREAU D' INGENIEURS ET GEOMETRES Av. Crochetan 2 1870 Monthey ☎ 024/471.15.18 Fax 024/471.88.70	Etat cadastral : février 2002		Monthey, février 1992
	Echelle 1:500	Surface 0.99	Affaire 402067